



# Saint-Maurice sur Adour

Bulletin communal 2022



Janvier 2022



## SOMMAIRE

- 2 Le mot du maire
- 3 Civisme : Quelques rappels
- 4-7 Les actions menées
- 8 Solidarité et action sociale  
Le Plan Communal de Sauvegarde
- 9 L'école
- 10-11 Projet Habitat Locatif Dupeyron
- 12-13 Histoire de notre village
- 14-15 Nos associations
- 16-17 La Communauté de Communes
- 18 Le budget
- 19 Etat Civil  
Nos jeunes ont du talent
- 20 Infos pratiques

Parution : janvier 2022

Nombre d'exemplaires : 330

Nr ISSN 2726.0003

# 2

## Le mot du maire

Très heureux de m'adresser à vous, chères Saint-Mauriçoises et chers Saint-Mauriçois, par ce bulletin, afin de faire un point d'étape sur nos activités municipales...

Nous sommes encore dans cette crise sanitaire et économique sans précédent au niveau mondial, qui a impacté fortement notre façon de vivre et à tout âge. Plus que jamais, et dans toutes les communes de France, le Maire, les agents communaux, les élus, ont garanti la proximité favorisant fondamentalement le lien social entre le citoyen et les institutions de la République.

Saint-Maurice sur Adour n'y a pas échappé, le maintien du service public se poursuit. Je veux ici remercier les employés, mes collègues de la commission sociale du conseil municipal, sans oublier la directrice de l'école pour le soutien, l'engagement au quotidien et la solidarité dont ils ont fait preuve auprès de la population et des familles. Restons unis dans l'expression de nos valeurs et avec une certaine humilité !



Notre commune compte désormais 625 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les services de la mairie et l'état civil ont été mis à jour depuis notre dernière parution. Dans ce journal, sont présentées les réalisations conduites pour assurer tout aussi bien le développement de nos activités associatives et culturelles, que le bon fonctionnement de nos bâtiments communaux. Ces travaux nécessaires valorisent notre patrimoine tout en respectant les lignes budgétaires prévues.

Sur le plan de la voirie, le programme de réfection de routes et de curage de fossés est suivi sans difficulté avec la Communauté de Communes du Pays Grenadois. Nous avons amélioré, en régie et en partenariat avec les services techniques de la ville de Saint-Sever, le chemin vicinal (piste) mitoyen entre les 2 communes. Une réflexion est en cours avec le Conseil Départemental des Landes, par rapport aux divers chemins « de randonnée » que nous avons identifiés sur St-Maurice.

Fin d'année 2021, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outil très important en gestion de crise, a été validé en relation avec le Centre de Gestion. Une information auprès des administrés est prévue prochainement.

Le projet innovant, dans la suite du mandat précédent, est, sans aucun doute, la réalisation du projet d'habitat locatif Dupeyron d'intérêt collectif (HLD) de 8 logements dont la commune reste maître d'ouvrage. Vous découvrirez « une esquisse de plan » et son descriptif qui répondent parfaitement aux normes d'urbanisme actuelles. Ce projet, initié selon les consignes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur la notion d'habitat regroupé, s'intègre bien sur le plan paysager et sera une référence de transition énergétique et de densification de l'habitat en milieu rural, pour notre village. Il constitue un des leviers pour revitaliser le centre bourg sans consommer de l'espace agricole ou forestier. L'objectif, clairement affiché, est d'accueillir des jeunes ménages pour maintenir notre école et notre vie associative à St-Maurice. Les travaux d'accès routier partagé avec le sentier du Simal et l'installation des réseaux démarreront sur le premier trimestre. Le permis de construire est en cours d'instruction.

La CCPG, force pour l'avenir, nous délivre ses compétences et ses services, n'hésitez pas à prendre contact en fonction de vos besoins.

Saint-Maurice, village de tradition et d'histoire, doit garder son esprit convivial de fraternité retrouvée, de générosité et de dynamisme, mais sans oublier le civisme qui a obligatoirement tout son droit, d'où permettez-moi de faire encore des rappels ! Le marché de producteurs, le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, avec l'ouverture du Bar Ephémère du Comité des Fêtes, illustre mes propos afin de maintenir cet art de vivre sur notre commune. L'arrivée de la fibre optique sera un atout supplémentaire...

J'espérais vous retrouver nombreux lors de la cérémonie des vœux municipaux, prévu initialement le dimanche 23 janvier, mais le contexte actuel nous a contraint une nouvelle fois à son annulation. En attendant des jours meilleurs, puisse 2022 nous permettre, à toutes et à tous, de regarder le futur avec confiance et enthousiasme. En mon nom personnel et au nom des élus qui m'entourent, au nom des agents communaux, BONNE ANNEE ...EXCELLENTE SANTE et MEILLEURS VŒUX pour vous et vos proches...

Bien à vous et bonne lecture,  
Bien cordialement,

Jean-Pierre BRETHOUS  
Votre Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP.' with a stylized flourish.

Lors de l'élaboration de chaque bulletin communal, nous nous interrogeons sur la nécessité d'effectuer ces rappels de civisme. Malheureusement, les appels réguliers en mairie nous incitent à conserver cette page qui correspond aux doléances les plus souvent exprimées.

## La sécurité routière l'hiver

Avec le passage à l'heure d'hiver, les nuits se rallongent. Il convient donc d'adapter nos déplacements.

**Les 2 et 4 roues motorisées :** Soyez vigilants aux piétons, cycles et trottinettes. Ecartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs et des vélos et soyez attentifs aux arrêts de bus et pistes cyclables.

**Les piétons :** Traversez sur les passages piétons après avoir vérifié plusieurs fois. Marchez sur les trottoirs et soyez visibles (privilégiez des vêtements clairs, utilisez des équipements rétro-réfléchissants et/ou lumineux).

**En zone 30, les piétons sont toujours prioritaires même en dehors des passages protégés.**



**Les cyclistes :** Vérifiez votre éclairage, portez des équipements rétro-réfléchissants et ne roulez pas sur les trottoirs.

**Le respect de la vitesse** permet également de prévenir tous risques liés à la visibilité notamment l'hiver. Dans ce cadre, nous vous rappelons que **la vitesse dans le cœur du village est limitée à 30 km/h et que la priorité à droite reste la règle.**

**Soyons responsables, ne prenons pas de risque, soyons visibles.**



## L'entretien de son terrain

Les arbres et les haies ne doivent pas constituer une gêne sur l'emprise du domaine public, ni un danger pour la circulation routière. Vous êtes en droit de demander à votre voisin qu'il s'occupe de la taille de ses haies.

Il est obligatoire de débroussailler son terrain mais il est interdit de brûler ses déchets verts dans son jardin, même en milieu rural. Privilégiez la déchetterie.



**Le maire est en droit d'exiger l'entretien d'un terrain privé.**

## Les divagations d'animaux, Responsabilité des propriétaires

Dès lors qu'un animal est en état de divagation, le maire a la possibilité de faire appel à la fourrière qui le saisira en attendant que son propriétaire vienne le récupérer.

Il convient de surveiller votre animal ou de l'enfermer dans un endroit adapté (à l'intérieur ou à l'extérieur).

## Déchets, encombrants : Ne nous relâchons pas

**Depuis le dernier bulletin communal nous avons remarqué une amélioration autour des containers poubelles.**

Nous sommes tous responsables et devons faire preuve de civisme. Ne laissez pas vos poubelles au sol.

Les déchets volumineux (encombrants) ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Pour les déchets non recyclables, la déchetterie de Grenade sur l'Adour ne se trouve qu'à 5 mn de notre commune.



**Le tri sélectif contribue au respect de l'environnement**

## LES ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

La déchetterie de Grenade-sur-l'Adour est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00, le mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.



En 2020, la COVID 19 a fait prendre conscience au Conseil Municipal de l'urgence de remettre en place une Commission Sociale au niveau communal. Début 2021, ses membres se sont mobilisés pour recenser les personnes âgées de plus de 75 ans, qui souhaitaient être vaccinées. 69 personnes ont été contactées.



En partenariat avec le CIAS, basé à Grenade sur Adour, des dispositifs de prise de rendez-vous étaient mis en place permettant aux centres de vaccination de s'organiser dans les meilleures conditions possibles.

Durant cette période, l'accès à la vaccination restait encore compliqué, majorant souvent l'inquiétude des personnes à mobilité réduite.

Cette approche des personnes les plus vulnérables a permis de créer du lien, voire de rompre avec une situation d'isolement.

En parallèle, une grande partie de nos anciens âgés de plus de 75 ans a accepté d'être recensée sur un registre communal confidentiel. Ce recensement s'inscrit dans le **Plan Communal de Sauvegarde** et vise à obtenir la meilleure réactivité possible en cas de survenue d'un événement grave.

## Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil utile au maire dans son rôle d'acteur principal majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile.

Son élaboration doit donc dépasser l'obligation réglementaire pour développer une véritable culture de sécurité civile dans la commune. C'est pourquoi il est dans l'intérêt de toutes les communes d'élaborer un PCS.

Le PCS, c'est également :

- **un outil d'aide à la décision** : il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus ;

- **un outil opérationnel pour gérer un événement de sécurité civile** :

Il permet de se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt si nécessaire.

Il permet de gérer les trois phases d'un événement de sécurité civile : l'urgence, la post-urgence et le retour à la normale.

- **un outil réflexe pour la phase d'urgence qui comporte deux missions distinctes** : mission de secours relevant des services d'urgence et mission de sauvegarde relevant de la commune)

Un but commun : la protection de la population.

- **outil réflexe pour la phase post-urgence** : l'organisation communale doit assurer l'accompagnement de la population jusqu'au retour progressif à la normale.

C'est quoi les risques à Saint-Maurice ?

La route, avec le transport de matière dangereuse,

La conduite de gaz qui passe sous la commune,

Les mouvements de terrain,

Les inondations,

Les feux de forêt,

Les événements sanitaires et climatiques,

Ah oui, quand même !



Cette année 2021 n'a pas été culturellement aussi riche que prévue pour nos petits écoliers.

Beaucoup de manifestations ont été déprogrammées à cause de la situation sanitaire.

Malgré tout, les enfants ont pu bénéficier de quelques « jolis moments » en fin d'année :

- Les maternelles ont accueilli dans leur classe un mini concert rock proposé par la Communauté de Communes du pays grenadois.
- Les CP ont, quant à eux, reçu un livre des mains de M. Le Maire, dans le cadre de l'opération « Un livre à tout âge », initiée par le Conseil Départemental des Landes.



- En septembre, toute l'école a pu réaliser un voyage de début d'année au **PréhistoSItE de Brassempouy (40)**, grâce à la participation financière de la municipalité.

Durant cette journée radieuse, nos petits Saint-Mauriçois se sont lancés sur les traces de nos ancêtres et ont joué aux Cromignons par le biais d'ateliers adaptés à leurs âges (chasse au propulseur, peinture murale, gravure, ...)

Enfants et adultes sont rentrés ravis de cette sortie,

des  pleins les yeux !



## Noël des enfants



Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir organiser le Noël des enfants de la commune. Les enfants ont apprécié le spectacle d'improvisation, mais surtout la remise des cadeaux par le Père Noël en personne.

Comme chaque année, ce dernier n'avait pas oublié d'apporter un petit panier garni pour nos anciens.



# Que s'est-il passé sur notre commune ?

12 septembre 2021

## Le Marché et le Bar Ephémère

Quel plaisir de pouvoir se réunir à nouveau !

Motivé par l'enthousiasme de Mélanie Bognenko, le conseil municipal s'est lancé le défi d'organiser un marché à Saint-Maurice.

Après plusieurs semaines de démarches administratives et de recherche d'exposants volontaires, démarrait le 12 septembre 2021, le 1<sup>er</sup> marché de notre commune.

Vous retrouvez donc nos producteurs locaux tous les 2<sup>èmes</sup> dimanches du mois. Cet événement est accompagné de l'ouverture du Bar Ephémère du Comité des Fêtes, qui vous offre le café le matin et propose des apéritifs à thème en fin de matinée.

Saluons cette initiative et continuons de faire vivre notre village.



14 octobre 2021

## Protifly Une visite ministérielle !

L'entreprise Protifly, dite start up, installée à St-Maurice route de Benquet, s'inscrit dans la démarche d'économie circulaire. Elle utilise l'insecte, la mouche *Hermetia illucens* pour bio-convertir des co-produits organiques en farine protéique et huile d'insecte.

Les molécules sont extraites et commercialisées en alimentation animale, notamment localement en aliment poisson. Le résidu de l'élevage est un engrais sain pour la fertilisation des sols. Elle compte une dizaine d'emplois et fait partie des dossiers innovants en la matière, bénéficiant d'aides publiques, ... d'où cette visite !

Mme Geneviève **Darrieusecq**, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, accompagnée de Mme la Préfète des Landes, en visite à Protifly le jeudi 14 octobre dernier, a été accueillie par les directeurs de l'entreprise Messieurs Maxime **Baptistan** et Bastien **Quinnez**, Jean-Pierre **Bréthous** Maire de St-Maurice et représentant Jean-Luc Lafenêtre président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, Boris **Valaud** député et l'attachée parlementaire du député Fabien **Lainé**.

Un important dispositif de sécurité encadrait bien cette visite, fort remarquée par les riverains !



# L'entretien du village, une priorité 7

En 2021, les chantiers n'ont pas manqué.



Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles nos footballeurs en herbe, des mâts d'éclairage équipés de lampes à LED, plus performantes et moins énergivores ont été installés.

Ces installations ont été financées grâce au plan de relance de l'Etat, la CCPG, la commune et le CD40.

Les cages de foot ont été changées et les bénévoles de l'association ont repeint les mains-courantes.

Pour finir et afin de répondre aux exigences d'accessibilité, une place de stationnement handicapée sera créée au parking du stade.



Au local de la chasse, une clôture a été installée par les employés communaux afin de sécuriser le site.



Le siège du Fanny Club a pu être agrandi, isolé et réaménagé grâce au dévouement de ses licenciés et aux aides financières octroyées par la commune, la préfecture et la CCPG.

Cette opération permettra de recevoir les clubs voisins dans les meilleures conditions possibles.



Les toitures de l'école et du hangar communal/pétanque ont été nettoyées, les tuiles poreuses remplacées.

Les 2 logements communaux ont bénéficié du même traitement ainsi que d'un nettoyage des façades et des avant-toits.



Réhabilitation des WC publics derrière l'église en régie municipale.

- En collaboration avec la mairie de Saint-Sever, la piste mitoyenne située au bout du chemin de Liquet a été réempierrée et tassée pour améliorer son accessibilité.
  - La route de Benquet, de Râcles et le chemin du Piata ont été regoudronnés durant l'été 2021.
  - Le ruisseau de la Téoulère a été nettoyé en relation avec le Simal.

Le remplacement du fourgon vieillissant a pu être réalisé dans de très bonnes conditions grâce aux opportunités offertes par les constructeurs durant l'année 2020.



Renégociation du contrat de la téléphonie et des photocopieurs. Montée en gamme du matériel, basculement vers la téléphonie sur IP pour un prix toujours plus compétitif.



Remplacement de l'ordinateur du secrétariat, une nécessité à l'amélioration des conditions de travail.



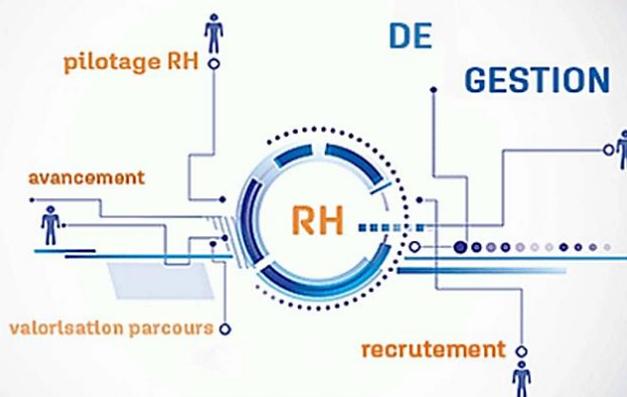
## Mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion

L'une des innovations de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion (LDG).

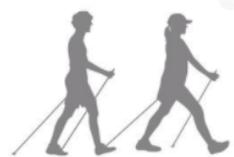
C'est un nouvel outil mis à disposition des Collectivités pour gérer leurs Ressources Humaines.

Ce système de gestion des RH vise à permettre la promotion (avancement de carrière, promotion interne) ou de valoriser le parcours professionnel des agents territoriaux (mobilité interne, formations) dans un souci d'égalité entre les hommes et les femmes.

### LIGNES DIRECTRICES

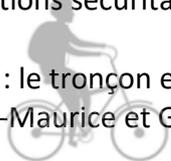


## CHEMIN DE RANDONNEES



Sur la commune, vous êtes nombreux, marcheurs, cyclistes ou coureurs, à profiter des routes et chemins communaux. La commission en charge de la voirie et des chemins ruraux réfléchit, en collaboration avec le Conseil Départemental des Landes, à la création, sur notre territoire, d'une boucle qui permettrait à ces vaillants sportifs d'évoluer dans les meilleures conditions sécuritaires possibles.

Sentier du Simal : le tronçon entre Saint-Sever et Saint-Maurice est ouvert aux vélos et marcheurs depuis cet été. Celui entre Saint-Maurice et Grenade sur l'Adour le sera ultérieurement



## La fibre optique arrive dans nos maisons

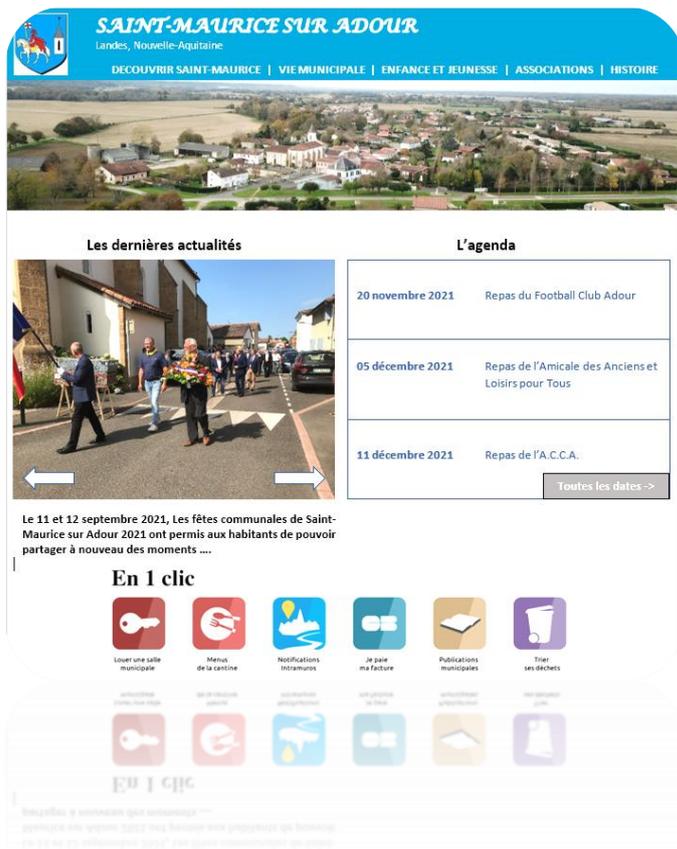


En 2018, nous vous annonçons l'arrivée de la fibre optique sur notre commune, ce qui a permis une montée en débit sur l'ensemble de notre territoire.

En 2022, grâce à une convention signée en 2019 entre le Conseil Départemental et le Sydec, nous devrions pouvoir nous raccorder individuellement à la fibre.



Pour tester votre éligibilité, connectez-vous sur le site [www.pixl-fibre.fr](http://www.pixl-fibre.fr) ou scanner le QR Code ci-dessus.



## Un site Internet pour la commune

Courant 2022, nous mettrons en service le site Internet de la Mairie de Saint-Maurice sur Adour. Vous pourrez y retrouver sous format numérique les dernières informations relatives à la vie de la commune, les comptes-rendus du Conseil Municipal, le bulletin communal ainsi que les manifestations à venir.

Vous aurez également la possibilité de communiquer avec votre mairie pour vos démarches administratives ou pour réserver une salle.



## Intramuros

## Une application mobile pour rester connecté

Fin 2021, en partenariat avec le département, votre commune a mis à votre disposition l'application **IntraMuros**.

En complément du site Internet, elle vous permet de découvrir les évènements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de notre commune et des alentours.

Vous pouvez choisir de vous abonner aux notifications de vos associations préférées et signaler toute information jugée pertinente.

N'hésitez pas à la télécharger via le QR Code ci-dessous.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la mairie.

Téléchargement gratuit



# 10 *Projet Habitat Locatif Dupeyron*

## So ques ?

C'est la conception de 8 logements locatifs d'intérêt collectif proche du stade municipal et de l'école, au sud du lotissement du « Barriqué ».

L'emprise des constructions se projette sur trois parcelles acquises en 2019 par la commune à la suite de la mise en vente de la propriété de Monsieur Dupeyron.

Fin 2019, pour accueillir de futurs Saint-Mauriçois, la réflexion de la commission urbanisme s'articule autour de 7 axes :

- Le renforcement de l'attractivité des territoires ruraux.
- Le maintien des services publics en milieu rural (école...).
- L'accueil de nouvelles populations (forte demande locative dans le secteur...).
- L'aspect social par rapport à la localisation du projet.
- La revitalisation du Centre Bourg grâce à l'attractivité résidentielle.
- L'accessibilité des logements aux personnes de tous âges, y compris à mobilité réduite.
- Le volet paysager : une zone mitoyenne au projet arborée, bucolique, non constructible et appartenant à la commune.



En 2020, suites aux élections municipales, le nouveau conseil s'approprié le projet avec enthousiasme. Anne Mandon, fraîchement élue, traduit ce travail sur sa planche à dessin par l'esquisse de quatre T3 et de quatre T4.

Durant les premiers mois de l'année 2021, l'équipe municipale poursuit son travail afin que ce projet d'habitat passe du stade de l'ébauche à celui d'avant-projet. Les risques et le financement doivent être maîtrisés, les démarches administratives enclenchées et l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre lancé.

Parallèlement, plusieurs études démarrent au sein des différentes commissions de travail afin de confirmer la viabilité du concept : l'aspect foncier, les contraintes d'accès (par le chemin de l'allée principale au niveau du carrefour de la Vierge), de voirie et de réseaux avec les différents concessionnaires, ...



C'est ainsi qu'au début de l'été 2021, le cabinet d'architecte « **IS Architecte** » de Dax est retenu par la commission « Appel d'offres » pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre.



L'interactivité entre les idées de la Commune, l'expertise des professionnels et les règles de notre nouveau PLUi donnent ainsi naissance à un ensemble conçu pour s'intégrer harmonieusement à la partie urbanisée au Nord tout en respectant l'environnement paysager du site au Sud, le tout renforcé par l'aménagement d'un espace vert et arboré à l'Est.



Ces logements vont répondre aux principes de développement durable en respectant un haut niveau de performance énergétique (Diagnostic de Performance Energétique et réduction de l'empreinte écologique).

Cette zone d'habitat doit surtout permettre la possibilité du « bien vivre ensemble » dans le respect de bonnes relations de voisinage. Chaque locataire dispose « d'espaces privatifs » (entrée sous toiture, jardinet, cloison brise vue, place voiture) et d'espaces communs à partager (Accès, espace vert, parkings).



Aujourd'hui une étape importante est franchie avec le dépôt du permis de construire et la réalisation du chiffrage par le Maître d'Œuvre, sésames essentiels à la pose de la première pierre de ce projet d'accueil.

La commune de Saint-Maurice sur Adour reste le Maître d'Ouvrage de cette réalisation. Le projet avance mais reste susceptible d'évoluer en fonction de l'instruction du dossier.

# Histoire de notre village : L'église



Si l'existence de Saint-Maurice en tant qu'entité créée, date de 1266 (Charte de Coutumes accordée par Edouard II, roi d'Angleterre et Duc d'Aquitaine par son mariage avec Aliénor), et si l'existence d'un lieu de culte est attestée depuis le haut Moyen Age, l'église daterait de la fin du XVème, début XVIème, et fut construite dans le style gothique flamboyant comme en atteste la forme de la porte d'entrée (sous le porche) avec son entrelac de flammes, très dégradé, mais que l'on devine encore. Il faut dire que le bâtiment, ses ornements et meubles liturgiques ont bien souffert au cours des siècles.

Tout d'abord, au XVIème siècle, l'église fut ruinée et rompue à l'époque des guerres de religion, les ornements, livres, bijoux, pillés par les protestants du vicomte de MONCLAR, et les cloches brisées. L'église fut relevée de ses ruines et reconstruite dans le style gothique initial, mais sans singularité majeure sur le plan architectural.

Elle fut à nouveau saccagée lors de la révolution de 1790, et les statues détruites ou brûlées.

## Néanmoins, nous pouvons retrouver quelques éléments originaux ou remarquables :

- La voûte d'entrée de style gothique flamboyant
- Les fonts baptismaux en pierres, style renaissance
- Le superbe escalier en pierre du clocher
- Les deux grandes statues en bois provenant de l'abbatiale de St Jean de Castelle près d'Aire sur l'Adour

A gauche, St Fulgence. A droite, St Eutrope ou St Augustin : un doute persiste !



## De nombreux éléments datent du XIXème

- L'hôtel de la vierge (1836)
- La grande cloche offerte par les habitants de la paroisse en 1839
- Le tableau représentant le Denier de CESAR, offert en 1849
- Le tableau représentant SAINT MAURICE offert en 1854
- L'exhaussement de la tour du clocher ainsi que le renouvellement de la flèche.

Nous ne pouvons pas parler de l'église, sans rappeler que jusqu'en 1839, et l'achat du terrain actuel « hors de l'enceinte du village », le cimetière paroissial se trouvait autour de l'église.



# Histoire de notre village : Le monument aux morts

13

L'édification des Monuments aux Morts se fait dans l'immédiat après-guerre 14/18, afin d'honorer le sacrifice des combattants et des victimes de guerre. Les communes, en fonction de leurs moyens, construisaient des stèles ou des petits monuments.

SAINT MAURICE eut le sien fin 1920, début 1921. Notre monument aux morts, a donc fêté ses 100 ans en 2021. Il était adossé à un mur (aujourd'hui disparu), parallèle à l'église et se situait en bordure de la rue du Centre, (face de la maison de Monsieur MANCIET). Ce n'est qu'en 1967, qu'il déménagea à l'emplacement actuel.

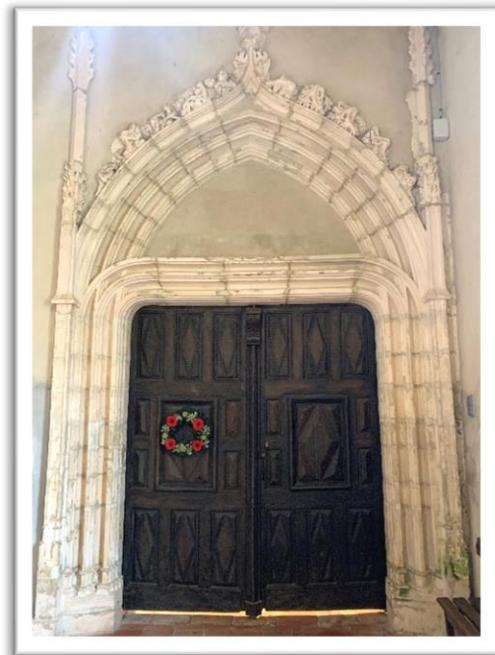


## Les cloches, spiritisme ou magnétisme ?

Une anecdote se rattache à ces deux cloches qui ont longtemps été dotées de vertus spirituelles ou magnétiques par les habitants de la commune, principalement des paysans, qui les actionnaient chaque fois qu'un orage menaçait leurs récoltes.



Cette pratique a perduré jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Les anciens racontaient qu'elle serait la cause de bagarres régulières entre les jeunes de Saint-Maurice et ceux de Larrivière et Bascons, ces deux communes accusant les Saint-Mauricois de détourner les orages vers leurs terres.



Voûte d'entrée  
style gothique flamboyant

*Remerciements à  
Messieurs Jean-Noël LEY et Jean-Pierre  
BRETHOUS pour leur contribution à  
l'élaboration de ces articles sur notre village.*

## Relais paroissial de St-Maurice sur Adour

Contact paroisse St Pierre – St Paul du Marsan

Notre relais paroissial a évolué en **Ensemble Pastoral du Marsan**, rassemblant désormais 4 paroisses.

Pour toute information sur la catéchèse, les sacrements, funérailles, intentions de messe, ...

☎ 05 58 45 42 24 @ [paroisse.stpierre-stpaul@orange.fr](mailto:paroisse.stpierre-stpaul@orange.fr)

Une messe est assurée à St-Maurice le samedi toutes les 6 semaines.

Notre curé : Franck ABOUGNAN





**Co-présidents :** Frédéric FOIREST ☎ 06 12 55 44 51  
Alain NIETHEN ☎ 06 76 46 96 89



Le début de cette année 2021 a été très timide. La tendance peu réjouissante de la crise sanitaire nous a forcés à suspendre toutes les manifestations.

Début juin, une excellente nouvelle est arrivée avec l'ouverture du bar Éphémère !!! Les gestes barrières sont de la partie mais les « Festayres » répondent présents avec l'envie de profiter de cette petite opportunité joviale.

En septembre, les membres du Comité des fêtes se sont mobilisés afin de vous offrir des fêtes patronales malgré le pass sanitaire. Ce succès conforte la détermination des Saint-Mauricois à vouloir profiter de chaque instant festif. Notre partenariat avec La Mairie lors du marché des producteurs vous permettra de profiter de cette ambiance au bar « L'Éphémère » tous les 2èmes dimanches de chaque mois.

Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 19 Décembre.

Nous continuons donc à nous rassembler et à nous investir afin de préserver le maintien des valeurs qui nous rassemble tous. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent régulièrement et nous accueillerons avec plaisir toutes nouvelles têtes voulant partager cette aventure avec nous.

**N'hésitez plus et rejoignez-nous pour le plaisir de tous.**

## Société de Secours Mutuel de Saint Vincent de Paul

**Président :** Hubert Clavé ☎ 05 58 45 92 38

Saint-Maurice a la chance d'abriter notre association, la seule ayant cet objet sur le canton. Cette association, l'une des plus anciennes du département, fêtera ses 170 ans d'existence en 2023.

Certes, elle s'est adaptée, et au fil du temps, son périmètre d'action s'est ancré autour des moments difficiles que traversent toutes nos familles au moment du deuil, c'est une entraide et un soutien. Forte de ses 33 membres, elle est parfaitement structurée pour assurer gracieusement sa mission de rencontre des familles et portage du corps lors du décès et ce, en accord avec les professionnels ce qui permet aux proches du défunt de limiter substantiellement leur dépense.

**Notre assemblée générale se tient chaque année courant janvier, c'est un moment privilégié pour accueillir de futurs membres porteurs d'ouverture, d'énergie et d'idées nouvelles.**

## Amicale des Anciens et Loisirs pour Tous

**Président :** Yves GROS ☎ 05 58 45 40 56

Suite à quasi deux années vierges de toute activité, de toute rencontre, l'Amicale des Anciens et Loisirs pour Tous est heureuse de vous annoncer qu'elle a repris un semblant de vie à l'occasion du repas de fin d'année le dimanche 5 décembre 2021.

La reprise définitive de toutes ses activités s'est faite suite à l'Assemblée Générale du 8 janvier.



**En 2022, nous espérons vous retrouver nombreux et plus déterminés que jamais.**



## Chasse A.C.C.A



**Président :** Joël BATS ☎ 06 13 61 24 67

Notre Association a connu une interruption momentanée du loisir chasse et nature suite à l'épidémie du Covid 19.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 4 Juillet 2021. Une modification des statuts et le renouvellement des membres ont été votés.  
Nous comptons à ce jour 33 adhérents.

Cette nouvelle campagne a débuté le 18 septembre 2021 par une participation de nos membres à la manifestation de Mont de Marsan sous la bannière « **Esprit du Sud** » qui doit tous nous rassembler pour la défense de nos traditions et de notre culture « Sud-Ouest ».

Le repas communal du 11 décembre dernier a permis de retrouver la convivialité qui nous a tant manqué ces derniers mois.

## Fanny Club Saint-Maurice

**Président :** Maurice LAFITTAU-DUGARRY ☎ 06 23 18 22 27



2021 aura été, pour le Fanny club Pétanque, une année en demi-teinte sur le point sportif. Notons quand même l'excellent résultat des Féminines : Lili, Marie José et Monia se classent 9<sup>ème</sup> sur 42 en triplète au Trophée des Landes.

Côté effectif, le club compte 25 licenciés et 18 membres adhérents.

Grâce à l'autorisation et le soutien financier de la mairie, plusieurs bénévoles de l'association ont procédé aux travaux d'agrandissement de notre club house.

Licenciés et bénévoles vont pouvoir se réunir dans un cadre convivial pour organiser les prochaines compétitions et diverses manifestations.

L'année 2022 devrait reprendre sereinement sur le plan sportif.

Madame, Monsieur, si vous êtes intéressé par ce sport, venez nous rejoindre. Le meilleur accueil vous sera réservé.

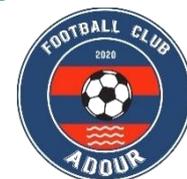
Bonne Année à tous.



## USMG - Union Saint Maurice / Grenade

**Président :** Yann BRAU ☎ 06 17 09 17 13

Après deux mois d'activité, l'année sportive 2020/2021 s'est arrêtée brutalement pour l'USMG, mettant fin aux entraînements des séniors.



L'école de Football du FC ADOUR a pu continuer l'activité dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur. En coulisse, le travail de restauration du complexe du Barriqué de St Maurice s'est rapidement mis en place.

Grâce à la volonté de Mr le Maire et du conseil municipal, un éclairage flambant neuf a vu le jour. Une attente bienvenue pour soulager les autres terrains communautaires et renforcer l'activité sportive sur le terrain de St Maurice. En contrepartie, le club de l'USMG s'était engagé à repeindre la main courante durant l'année 2021. Pour compléter un visuel global plus vivant et agréable, la Mairie a financé l'installation de deux buts neufs.

Le début de cette année sportive permet de reprendre une vie plus normale. Une inauguration du site se fera dans le courant de l'année sportive.

Bonne saison à tous.



Communauté  
de Communes  
DU PAYS GRENOIS

Créée en janvier 1999, la Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un espace de coopération au service des 11 communes qui la composent et de l'ensemble de ses habitants. 77 agents œuvrent quotidiennement au sein des pôles de services de l'intercommunalité dans le but d'améliorer le cadre de vie de la population locale.

## Pôle ressources - Services administratifs

14, place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 45 44 42  
Le public y est accueilli du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



## Permanences institutionnelles

Une assistante sociale du Département et une conciliatrice de justice tiennent des permanences régulières au siège de la Communauté de Communes. S'y ajouteront prochainement celles de la Direction Générale des Finances Publiques, du service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Soliha) et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

## Développement économique

Le service développement économique propose l'aménagement et la commercialisation de terrains dans les zones d'activités économiques du Pays Grenadois, l'accompagnement des porteurs de projets, un soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

## Emploi

L'espace emploi se tient à la disposition des demandeurs d'emploi, des salariés et des employeurs grâce à un espace d'accueil situé au siège administratif. Il propose des informations, des événements et des services liés à l'orientation, à la formation et à l'emploi. Il est ouvert les lundis et jeudis de 9h à 12h.

## Pôle enfance - jeunesse



## Relais Petite Enfance

270, route de Villeneuve à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 45 16 39

Structure ayant pour mission d'informer les familles sur les modes d'accueil du jeune enfant propres au territoire et de les assister dans leurs démarches. Il offre également un cadre de rencontre et d'échange aux assistantes maternelles du Pays Grenadois et fait vivre leur réseau via la mise en place d'animations collectives.

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

270, route de Villeneuve à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 45 41 15

Équipement de loisirs accueillant les enfants de 3 à 12 ans en périodes de vacances scolaires (hors Noël) ainsi que les mercredis pendant l'année scolaire. Animations, actions pédagogiques, sorties et courts séjours leurs sont proposés.

## Espace Jeunes

24 bis, avenue d'Hésingue à Grenade sur l'Adour - Tél. 05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08

Espace d'animation dédié aux jeunes âgés de 11 à 17 ans offrant un accueil libre et de nombreuses activités et sorties sur les périodes de vacances scolaires ainsi que les mercredis.

## Point Information Jeunesse

24 bis, avenue d'Hésingue à Grenade sur l'Adour - Tél. 05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08

Espace destiné aux jeunes de 16 ans et plus ayant besoin de conseils dans leurs projets tels que la scolarité, l'accès à la vie professionnelle, le logement, la santé, les loisirs ou encore la mobilité à l'international.



Service d'accompagnement à domicile pour les personnes vulnérables ou empêchées du territoire : aide à domicile, portage de repas, travaux de petit jardinage et de petit bricolage, téléalarme et animations seniors.

**Pôle eau - assainissement**

4, place des Déportés à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 45 90 30

Service ouvert du lundi au jeudi de 09h à 12h et le vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h.

Numéro d'astreinte (uniquement en dehors des horaires de bureau) : 06 38 18 31 29



Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays Grenadois est responsable, pour l'ensemble du territoire, en plus de la gestion de l'assainissement collectif et de l'assainissement autonome, de l'exploitation du réseau d'eau potable.

**Pôle culture – tourisme - patrimoine**



**Atelier multiservices informatique**

14, place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 03 75 57

Espace public numérique doté d'ordinateurs et d'équipements multimédia mis à disposition de tous aussi bien pour découvrir l'informatique, que pour approfondir ses connaissances ou accomplir les démarches administratives du quotidien. Service itinérant proposé sur le territoire.

**Ecole de musique intercommunale**

2, rue de Verdun à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 45 44 42 ou 06 83 27 20 18

Développement de l'enseignement de la musique et de la pratique instrumentale adapté à tous les niveaux (enfants et adultes) et encadré par une équipe de professeurs diplômés et expérimenté.

**Office de Tourisme**

14, place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour - Tél. : 05 58 45 45 98

La Communauté de Communes a pour mission de soutenir et développer l'offre touristique sur son territoire par le biais de l'Office de Tourisme. Celui-ci délivre tous types d'informations relatives au Pays Grenadois (hébergements touristiques, restaurateurs, producteurs locaux, animations culturelles et touristiques, lieux à visiter, etc...).

**Suivez toute l'actualité intercommunale sur :**



Facebook : @PaysGrenadois

[www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr)

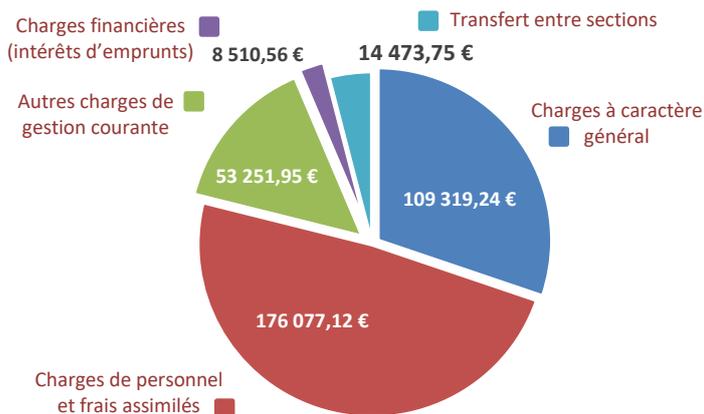


**l'application pour smartphone IntraMuros**

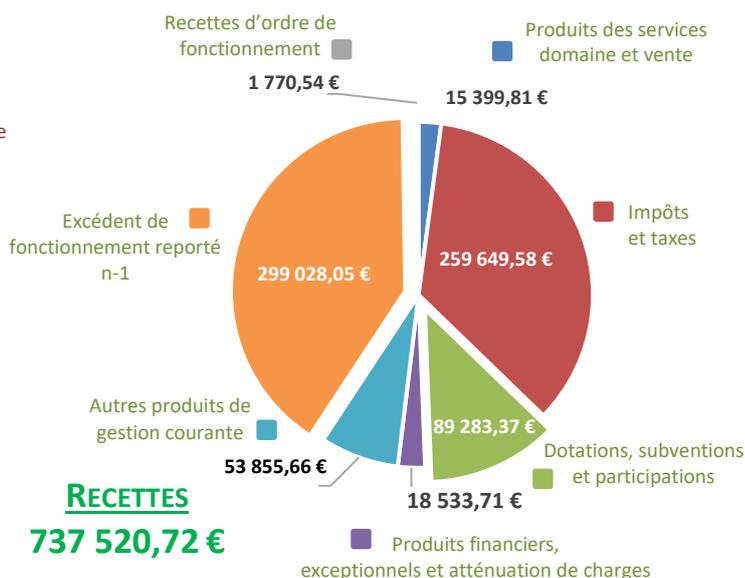


## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

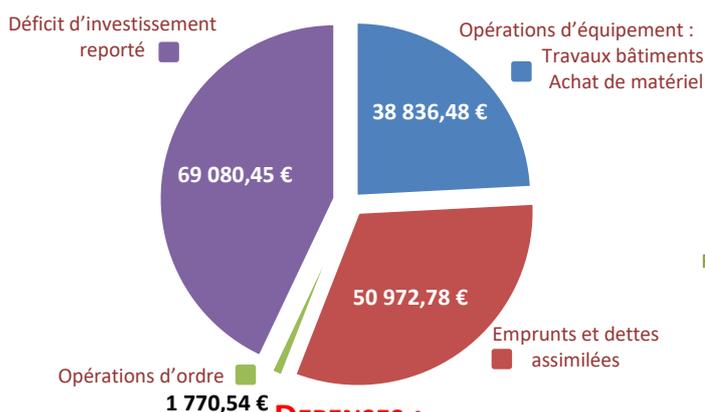
Examiné et approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 23 février 2021

Fonctionnement

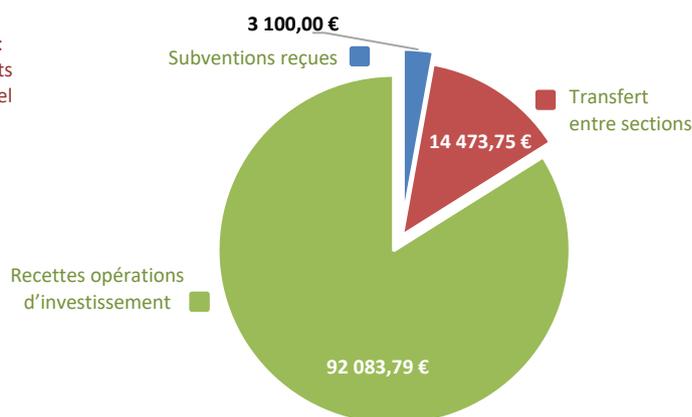
**DEPENSES :**  
**361 632,62 €**



**RECETTES**  
**737 520,72 €**

Investissement

**DEPENSES :**  
**160 660,25 €**



**RECETTES**  
**109 657,54 €**

**Excédent de fonctionnement : 375 888,10 €**

**Déficit d'investissement : - 51 002,71 €**

soit un résultat de clôture pour l'exercice 2020 de **324 885,39 €**.

**327 664,09 €** ont été affectés à la Section Fonctionnement et **48 224,01 €** à la section Investissement. Le déficit d'investissement de **-51 002,71 €** de la section Investissement est reporté sur l'exercice suivant.

**LOTISSEMENT DU MAYRE** Faisant l'objet d'un budget séparé, le résultat global de clôture de l'exercice 2020 affiche un excédent de : **143,85€**

Ce solde créditeur sera reversé sur le budget de la commune 2021 afin de clore ce budget dédié.

**HABITAT LOCATIF DUPEYRON** Création au 1<sup>er</sup> janvier 2021 d'un budget annexe relatif à l'aménagement d'habitats groupés.

**BUDGET 2021** Le 13 avril 2021, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget communal suivant :

**Section Fonctionnement : 663 151,49 €**

**Section Investissement : 168 986,11 €**

Compte tenu de la baisse des dotations de l'état, de la suppression programmée de la taxe d'habitation et des projets d'investissement à venir, il a été décidé pour 2021 d'augmenter la part communale de la taxe foncière de 1,5 %.

**ETAT DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la dette de la commune s'élevait à **281 974,24 €**.

Dans le budget 2021, **52 836,74 €** ont été affectés au remboursement du capital et **6 646,60 €** à celui des intérêts.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre à l'honneur ces jeunes qui font la fierté de notre village. Si vous connaissez une personne dans ce cas, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie, il est important de les encourager à poursuivre leurs efforts.

## Sandra Darbes, une Saint-Mauriçoise prometteuse

En 2013, Sandra Darbes arrive en France depuis le Cameroun et débute le judo la même année à l'âge de 8 ans au stade montois judo. Trois années plus tard, elle déménage à Saint-Maurice-sur-Adour et continue sa passion sportive à l'US Judoka Grenadois.

Grâce à son talent et son travail acharné, elle est sélectionnée en septembre 2019 au Pôle Espoir de Poitiers qu'elle intègre en section sports-études. Elle change ainsi de club pour rejoindre Le Dan 79 à Niort en septembre 2021. Poursuivre son rêve de devenir judoka en équipe de France Sénior n'est pas facile, elle doit quitter sa famille mais Sandra s'adapte très bien dans ce nouvel environnement très stimulant.



Elève studieuse, la tête sur les épaules, Sandra est consciente de l'importance des études qu'elle mène de front avec ses nombreux entraînements. Un esprit sain dans un corps sain pourrait être sa devise.

En ce début d'année 2021, Sandra a perdu son papa adoré. Malgré sa peine, elle lui rend hommage de la plus belle des manières sur le tatami.

- Juin 2021, elle termine 2<sup>ème</sup> aux tests match nationaux (équivalent des championnats de France cadet moins de 70 kg). Ce résultat lui ouvre les portes de la sélection en équipe de France cadet.
- Le 20 novembre à Bourges puis le 28 novembre, à Limoges, elle remporte les deux tournois et se classe à la 2<sup>ème</sup> place au « **Ranking List Nationale** ».
- 19 décembre, à Dijon, la première place dans le tournoi label excellence lui permet de décrocher la 1<sup>ère</sup> place au « **ranking list nationale** ». Objectif clair affiché de Sandra, maintenir ce classement afin de lui assurer une place de tête de série au prochain championnat de France.

**Sandra est un bel exemple à suivre pour notre jeunesse Saint-Mauriçoise !**



## État civil

### Naissances : bienvenue à ces petites Saint-Mauriçoises

BENTABET Julia, Gaby	16 avril 2021
CAILLAU Alice	20 mai 2021
ROBIN Jeanne, Angel, Cyrille	29 juin 2021
ROBIN Louise, Anna, Flo	29 juin 2021
ALMEDIA GOUVEIA Andréa	09 décembre 2021

### Décès : nous garderons une pensée pour eux ainsi que pour leurs familles

DARRIEUTORT ép. TASTET Monique	24 décembre 2020
DARBES Roland, Yves, François	12 janvier 2021
BARRE ép. BRUSAMONTI Raymonde, Marthe	31 mars 2021
MARIE dit DALET-CABEZOS ép. De MONTAIGNE Mireille, Christiane, Françoise	26 juillet 2021

### Mariage : nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur

CAZELLY Olivier, James	& NOINVILLE Sandrine, Jocelyne, Josette	27 mars 2021
AUPETIT Bertrand, Bernard, Roland	& FORNIER de LACHAUX Maylis, Jeanne, Laure	18 juin 2021
LALANNE Mathieu, Pierre, Sylvain	& BRÉTHOUS Elise	19 juin 2021
MEDIONI Pierre-David, Arnaud	& SENSEY Sandra	11 septembre 2021



### LA MAIRIE

☎ 05.58.45.95.10  
@ saint.maurice40@wanadoo.fr

### Jours et heures d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi : de 08h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00  
Mardi et Jeudi de 14h00 à 17h00

### TARIFS SCOLAIRES

**Cantine :** Repas : 3.00 € par enfant et par jour.

#### Accueil périscolaire :

Par enfant et par trimestre

familles non imposables familles imposables

Matin et soir :

28 €

30 €

Matin ou soir :

18 €

20 €

Fréquentation occasionnelle :

18 €

20 €

### TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

	1 jour	2 jours sup	Réunion	Caution
Pour les Saint-Mauriçois	150 €	70 €	gratuit	300 €
Pour les usagers hors commune	260 €	100 €	60 €	520 €

Par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2015, un supplément de 70 € sera exigé aux bailleurs pour non-respect du nettoyage et du rangement de la salle.

### Assistantes maternelles agréées

La commune en compte 2 à ce jour

Mesdames FOUQUES Céline ☎ 06 63 72 20 10  
VIGOUROUX Térésa ☎ 06 37 13 09 73

### Concessions cimetière et columbarium

Se renseigner auprès de la mairie



### Inscriptions listes électorales

Pensez à vous inscrire dans votre mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune.

### Amicale des donneurs de sang du Pays Grenadois



Retrouver toutes les informations sur  
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Nous vous invitons tous à une plus grande solidarité car les besoins sont toujours très importants. Des bénévoles seraient les bienvenus.

### Régie eau et assainissement du Pays Grenadois

Pour toute information, contacter :

☎ 05 58 45 90 30

@ [contact@eau-paysgrenadois.fr](mailto:contact@eau-paysgrenadois.fr)

☎ 06 38 18 31 29

En cas d'urgence uniquement



### Communauté de communes du Pays Grenadois

Secrétariat Communauté de Communes :

☎ 05 58 45 44 42

@ [secretariat@cc-paysgrenadois.fr](mailto:secretariat@cc-paysgrenadois.fr)



Communauté de Communes DU PAYS GRENAOIS

## Numéros d'urgence

#### Protéger :

Baliser avant et après le lieu de l'accident.

**Alerter :** avec maximum de précision sur le lieu de l'accident.

**Secourir :** rester près des blessés sans les déplacer, les couvrir.

SAMU : 15 

Pompiers : 18 

Police ou gendarmerie : 17 

N° unique européen : 112 



### Une urgence ?

Envoyez un SMS au 114  ou 

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

URGENCE  
**114**

+ D'INFOS

[www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr)



Centre antipoison Bordeaux : 05 56 96 40 80

